



Boulogne-Billancourt, le 17 juin 2016

**COMMUNIQUE**  
**Résultat de l'option pour le paiement du dividende 2015 en actions**

L'Assemblée Générale des actionnaires de Carrefour réunie le 17 mai 2016 a décidé de proposer aux actionnaires une option de paiement du dividende 2015 en actions.

Le prix d'émission de ces actions nouvelles a été fixé à 21,86 euros, correspondant à 90% de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des vingt séances de bourse précédant le jour de ladite Assemblée Générale diminuée du montant net du dividende de 0,70 euro par action et arrondi au centime d'euro supérieur.

La période d'option était ouverte du 23 mai au 10 juin 2016 inclus. A la clôture de cette période, les actionnaires ayant choisi le paiement du dividende 2015 en actions ont représenté 76,34% des actions de Carrefour.

Pour les besoins du paiement du dividende en actions, 17 764 360 actions nouvelles ont été émises, représentant 2,41% du capital et 2,01% des droits de vote de Carrefour, sur la base du capital et des droits de vote au 31 mai 2016. Le règlement livraison des actions et leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris interviendront à compter du 21 juin 2016. Ces actions porteront jouissance au 1er janvier 2016 et seront entièrement assimilées aux actions déjà admises.

Le dividende global en numéraire à verser aux actionnaires n'ayant pas retenu l'option du paiement en actions s'élève à 123 M€ et sera versé le 21 juin 2016.